- Chapelle Sainte-Anne (XVII siècles)
- La forêt (chênes et hêtres)
- La Vallée de la Braye

Réalisé par Bernard COULON - Mai 2008

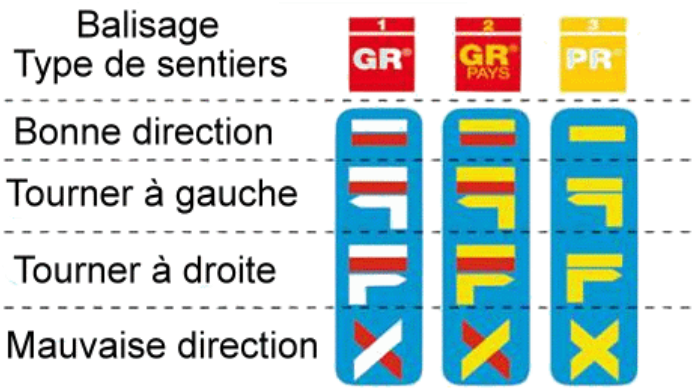

Code du Randonneur

Aime et respect la nature
Ne trouble pas son silence
Ne la détruit pas
Ne la salit pas
Ne cueille ni fleurs, ni plantes
Ne dérange pas les animaux
N'effraye pas les troupeaux
Retiens ton chien près de toi
Ne piétine pas les sous bois
Ne fume pas et ne fais pas de feu en forêt
Reste sur le sentier
Respecte et connais le monde rural
Ne néglige pas les contacts humains
Respect le bien d'autrui.
Et surtout RESPECTONS-NOUS

Autres circuits à télécharger :

www.vibraye.fr/

LES RANDONNEURS VIBRAYSIENS

Circuit de Randonnée

VIBRAYE
Père By

Balisage jaune

Distance : 15 Km
Temps : 3 h 30
20 % goudron

80 % terre

Office de Tourisme
des Vallées de la Braye et de l'Anille
8, place de l'hôtel de Ville
72320 Vibraye
Tél : 02 43 60 76 89
Courriel: communication@tourismevba.fr
www.tourismebrayeanille.fr

Offices de Tourisme de France

VILLE DE VIBRAYE

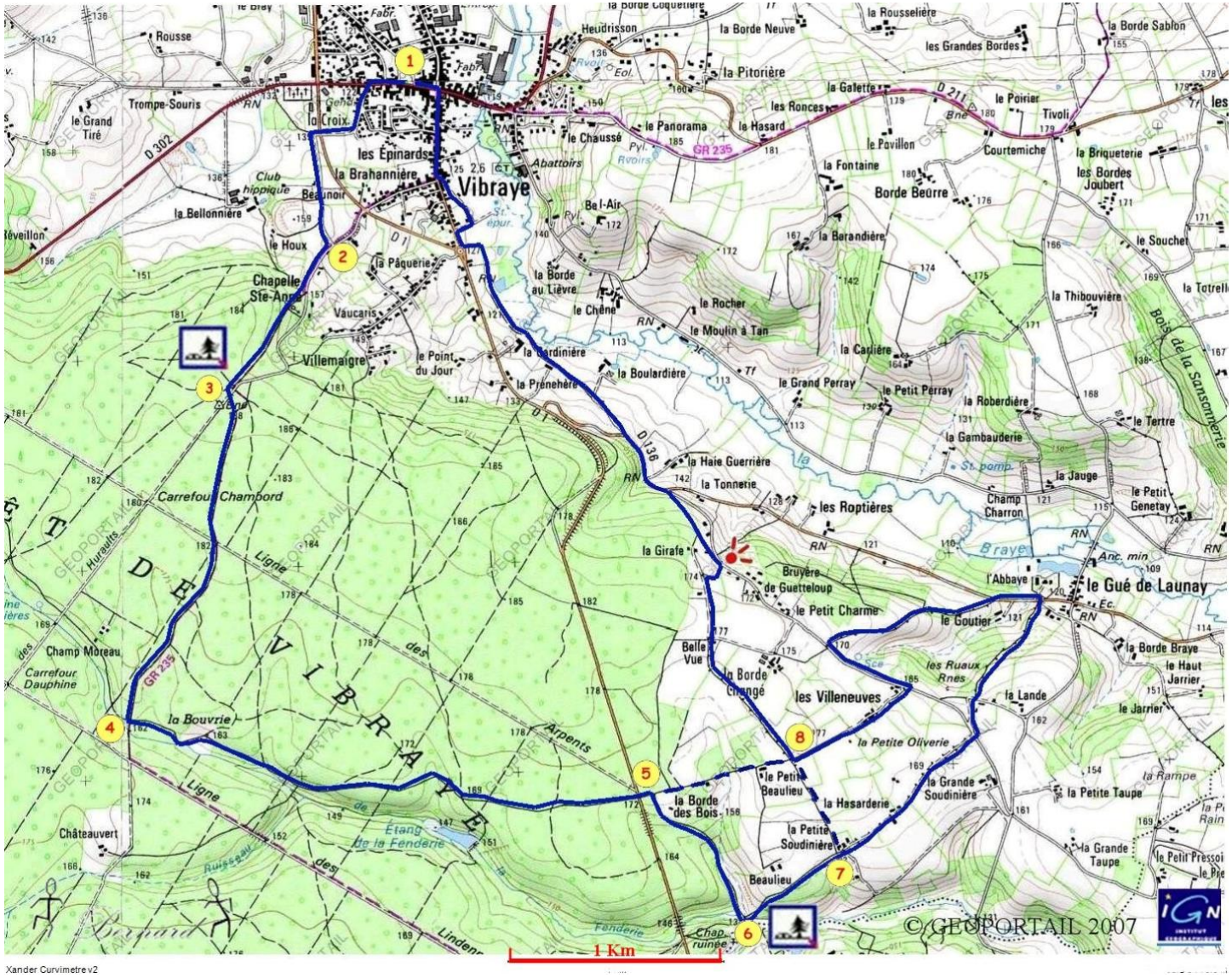

Les sentiers balisés sont communaux, mais la forêt est privée.
Donc pendant votre cheminement dans la forêt ne quittez pas le sentier,
et à chaque fois que vous ouvrez une barrière songez à la refermer.

Circuit du Père By

Balisage : Jaune

① **Départ** place de l'église.
Se diriger vers Le Mans. Peu après La Poste prendre à gauche la rue Raymond Henri. Puis tout droit la rue des Genêts et tourner droite. Traverser la D1 (*Prudence*). Continuer quelques mètres, tourner à gauche, passer « Beaunoir » puis « Le Houx ».

② Arriver sur la route, prendre à droite. Ensuite entrer dans la forêt par le ravin, passer devant la chapelle Sainte-Anne et continuer tout droit.

③ Après la barrière dite « Barrière Blanche », emprunter à gauche le chemin commun au GR 235 (blanc/rouge). Traverser la ligne forestière des Arpents, passer un portillon et atteindre un croisement, « dit le Gué aux Mulets »

④ Tourner à gauche et faire 2,5 Km, traverser la D1 (*Prudence*) et en face continuer sur 100 mètres.

⑤ Deux possibilités, prendre à droite le circuit normal, ou tout droit la variante (au point ⑧ à gauche raccourci, Vibraye à 4,6 Km).

⑥ Arriver au ruisseau, (Table de Pique-nique) prendre à gauche.

⑦ Au lieu dit « La Petite Soudinière » Deux possibilités, à gauche variante (raccourci, Vibraye à 4,5Km), ou continuer tout droit, s'engager dans le chemin creux, poursuivre par le chemin de terre, arriver à la route, bifurquer à gauche, puis à droite et encore à droite et à gauche. Descendre à l'Abbaye. Déboucher sur la route, prendre à gauche faire 400 m et emprunter le chemin qui monte sur la gauche. Arriver sur la route, tourner à gauche. Suivre la route, prendre la 1ère route à droite « Les Villeneuves ».

⑧ Au croisement des « 4 chemins » pénétrer à droite dans le chemin, passer « Belle Vue », tout droit, suivre la route goudronnée, au croisement prendre le sentier à gauche. En fin de descente *(Prudence)* déboucher sur la route, prendre à gauche, *(Marcher à gauche), puis au niveau de « La Haie Guerrière » traverser la route et marcher à droite de la route* sur 400 m *et* continuer par le chemin en face « La Grande Boulardière » Arriver au rond-point, entrer dans Vibraye. Prendre le chemin à droite puis à gauche (Déchetterie). Vous arrivez rue des Sablons, ensuite place de l'Hôtel de Ville et place de l'église. **Arrivée**